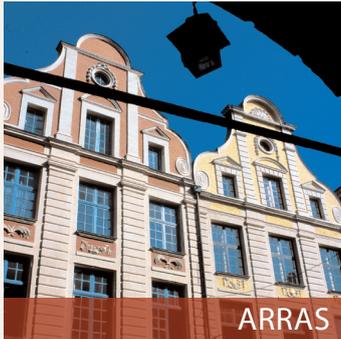


Histoire,
Géographie,
Patrimoines



MASTER

Gestion du Patrimoine Culturel

LES DÉBOUCHÉS

Postes à responsabilités,
d'encadrement
et de conception :

- Médiateur culturel
(médiateur du patrimoine,
responsable service des
publics, guide)
- Chargé de mission
- Chef de projet
développement culturel
- Directeur office de tourisme

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master Gestion du Patrimoine Culturel vise à former des cadres locaux, nationaux et internationaux participant à la mise en valeur des patrimoines, à l'aménagement du territoire et à la réalisation de projets culturels, disposant d'une double compétence culturelle et technique.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Culture générale solide, connaissances pointues et actualisées des cadres historiques, juridiques, économiques dans le domaine des patrimoines (*sites et monuments, musées, patrimoine naturel, patrimoine industriel, patrimoines immatériels*) dans le cadre européen
- Compétences en matière de communication et de NTIC, pratique des langues vivantes, compétences organisationnelles et relationnelles
- Compétences opérationnelles dans le domaine du montage de projets culturels, leur mise en œuvre

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'une Licence complète en sciences humaines (lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales), d'un BTS ou d'une Licence professionnelle (culture, communication, tourisme). Dans tous les cas, un bon dossier universitaire et une implication dans le secteur culturel constituent un atout. Le dossier de candidature est réalisable en ligne, à l'adresse suivante : <http://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert/en-l2-l3-m1-ou-m2>

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 60 38 17 - fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr



RYTHME DE LA FORMATION

Les enseignements théoriques et méthodologiques du Master ont lieu d'octobre à mai (M1) et mars (M2) auxquels s'ajoute un stage professionnel conventionné d'au moins 12 semaines en Master 1 et 16 semaines en Master 2. Le projet professionnel peut être mené sur les deux années.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- L'expérience de l'équipe a permis de bâtir une formation cohérente, à forte dimension professionnalisante
- La polyvalence de la formation facilite l'insertion professionnelle des diplômés
- Une immersion dans le monde professionnel grâce aux stages et au projet professionnel
- Ouverture à l'international (études et stages) avec deux langues vivantes
- L'évolution des contenus pour s'adapter aux attentes du monde professionnel et des étudiants
- La reconnaissance de la formation par le milieu professionnel
- La bonne insertion des diplômés dans le monde du travail

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Culture et Méthode <ul style="list-style-type: none"> - Cadres historiques et juridiques (patrimoines / musées) - Méthodologie de la recherche - Conférences professionnelles ▪ Analyse des patrimoines <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoines architectural, industriel, naturel ▪ Contexte professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de projet - Communication et Informatique - Technique d'enquête - LV1 et LV2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Culture et méthode <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs et politiques du patrimoine en France ▪ Analyse des patrimoines <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoines archéologique, architectural, industriel, mémoriel ▪ Contexte professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Médiation culturelle - Muséologie - Communication et Informatique - Gestion et Projet professionnel - LV1 et LV2 ▪ Stage professionnel (12 semaines minimum) <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de stage et soutenance
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des patrimoines <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoines scientifique, écologique, - Patrimoines locaux, nouveaux patrimoines ▪ Outils <ul style="list-style-type: none"> - Informatique et communication - LV1 - LV2 - Projet professionnel ▪ Contexte professionnel <ul style="list-style-type: none"> - Muséologie/techniques d'exposition - Insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tourisme, droit et marketing <ul style="list-style-type: none"> - Développement culturel et nouveaux enjeux du patrimoine - Tourisme et culture et tourisme industrielle et entreprise - Droit du patrimoine et de l'urbanisme - Gestion et marketing culturel ▪ Outils <ul style="list-style-type: none"> - LV1 et projet ▪ Stage professionnel (16 semaines minimum) <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de stage et soutenance

